



## Nos points forts

- Les clés pour monter un projet de A à Z
- Entreprendre en Économie Sociale et Solidaire
- Manager des équipes
- Reconnaître son engagement
- Des horaires de cours adaptés aux personnes en activité : enseignements dispensés le vendredi soir et/ou le samedi matin

### Inscriptions administratives :

DOSIP :  
Stéphanie MARTIN  
martin@univ-perp.fr  
04 68 66 20 46  
Port : 06 21 88 11 22

### Responsable pédagogique :

Anne WITCZAK  
anne.witczak@univ-perp.fr  
04 68 66 22 49

## Diplôme Universitaire

### Valorisation de l'engagement bénévole

#### Présentation

Cette formation est destinée aux responsables d'associations, aux porteurs de projets, aux tuteurs étudiants, aux bénévoles dont l'engagement se développe sur le département des Pyrénées Orientales et qui s'engagent à suivre avec assiduité les unités de formation et d'expériences choisies.

Le contenu du DU est composé d'enseignements théoriques et pratiques. Il fera l'état de la situation du monde associatif et donnera un aperçu des associations existantes dans la région et pouvant intéresser les étudiants engagés.

Cette formation sera dispensée sur 6 mois et ce, 4 heures tous les 15 jours à compter du mois de janvier jusqu'au mois de mai. Le volume horaire total sera de 48 heures réparties en 7 modules.



/UPVD66



@UPVD1

Université de Perpignan Via Domitia  
52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
33 (0)4 68 66 20 00  
www.univ-perp.fr

Direction de l'Orientation,  
des Stages et de l'Insertion  
Professionnelle (DOSIP) :  
dosip@univ-perp.fr  
04 68 66 20 42



## Objectifs

L'objectif général de ce Diplôme d'Université est double :

- Valoriser l'engagement bénévole de la personne par la validation du DU
- Acquérir des savoirs indispensables, pour une bonne évolution au sein de l'association dans laquelle les personnes sont engagées ou vont s'engager : connaître la réalité du secteur, les politiques liées, les associations existantes (tant au niveau local que national) et l'évolution actuelle du monde associatif

## Savoir-faire et compétences

Le diplômé sera capable de :

- participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets,
- d'animation, organiser et animer les réunions, prendre part à la vie et à la logistique de l'association,
- s'adapter aux attentes de groupes au sein des associations,
- participer à des ateliers, à l'organisation des activités éducatives et de loisirs,
- participer à la formation permanente des adultes,
- participer à des visites culturelles, rencontres-débats...



## Localisation

Université de Perpignan

## Conditions d'accès

La formation est accessible aux personnes titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent de niveau IV) ou aux personnes justifiant d'une expérience bénévole d'au moins 3 ans.



## Contenu des enseignements

### UE1 - Principes fondamentaux

- La loi de 1901
- Le projet associatif

### UE2 - Le monde associatif

- Les associations et leurs statuts (avec des exemples concrets issus du tissu associatif perpignanaise)
- Le bénévolat (les différents types d'action d'accompagnement)
- Création et modification d'une association

### UE3 - Gestion et comptabilité associative

- Notions de comptabilité générale et analytique
- Concevoir le budget prévisionnel d'une association

### UE4 - Gestion de projets associatifs

- Élaborer un projet d'activité ou d'événement
- Communiquer autour d'un projet
- Élaborer et suivre le budget d'un projet
- Évaluer un projet

### UE5 - Valorisation des compétences

- Mettre en valeur son parcours sur son CV, dans une lettre de motivation ou lors d'un entretien
- Adapter son discours par une sélection appropriée de ses compétences selon son projet ou l'interlocuteur

### UE6 - Communication écrite et orale

- Animer une réunion
- Comprendre et adapter son mode relationnel
- Améliorer l'efficacité des échanges
- Construire la confiance

### UE7 - Création d'un projet associatif ou d'un événement

